Que pensez vous ? Vos élus vous donnent la parole !

En direct de PPC, témoignage d'un Conseiller Client :

« Nous sommes partout et nulle part.
Je finis seul ce jour. Collègues malades.
C'est le stress pour tout le monde.
Partager un fonds à deux et suivre les dossiers clients, avec 2 jours d'accueil !!!
Le COA qui n'a jamais fait de commercial ...
Une ligne de téléphone qui ne fonctionne plus, d'autres créées, les clients tombent au CRC directement ! Cela va s'arranger … PPC !
L'année 2016 fait peur si nous avons les mêmes objectifs. »

Les uns après les autres, vous avez vécu, de plein fouet, tous ces changements !
Partagez votre ressenti ! Exprimez vous à travers vos élus Cfdt !
Dites-nous tout ce que vous aimeriez dire à la Direction sans oser le faire !

Vous vous demandez : et en 2016 ?
Incitations Commerciales, Projet ONE, PIF… !
Vos élus Cfdt seront là, avec vous … mais pas sans **VOUS** !

CFDT.IRP.DRO@BNPPARIBAS.COM

Didier BOUGET

Florence CORNET

Héléna MARTINEAU

Isabelle CLERGEAU

Maryse RICHARD

Pierrick DAVID

Frédérique CHANTOIN

Stéphane GOUBIER

Valérie GUEVEL

ECHANGER, AGIR, NEGOCIER

Cfdt: Banques & assurances — S'ENGAGER POUR CHACUN AGIR POUR TOUS

N°1

Le Mag' de L'Ouest

Décembre 2015

Que s'est il passé en 2015 ?

Préférence Client : Bientôt la fin du déploiement ! Du groupe du Mans au groupe de Rennes le chemin a été long, sinueux et surtout laborieux !

Mais aussi, **déploiement** du WIFI, des travaux, des outils digitaux, des nouvelles formations ...

Plan Stratégique : 2 suppressions de groupes, 21 fermetures d'agences, d'autres à venir et des fusions/transferts ….

Pic d'Activité immobilière : engorgement des APAC, des CSI...

Certification des Conseillers Spécialisés et des Responsables Banque Privée,

Lancement du programme **Ambition Pro**

Arrêts de travail, Dépressions, Démissions ...

Des manifestations, et encore des manifestations… On surfe sur la Wave ...

...bref, c'était 2015, en DR Ouest …

Euh ... C'est Qui Qu'a Dit : **« Y'en a *certains qui s'ennuient dans les agences ?* »**

EFFECTIFS DR OUEST :

2014 : 2105,6 ETP — 2015 : 2010,6 ETP

Soit **- 95 postes** : - 4,5 %

Et votre activité, vos objectifs ? Ont-ils baissés d'autant ?

Et votre rémunération ? Travaillez-vous plus pour gagner ...

QU'EST CE QUE NOUS AVONS FAIT POUR VOUS ?

Cela vous paraît peut être abstrait mais nous œuvrons au quotidien pour :

- La défense de vos acquis communs,
- Des problématiques individuelles,
- L'application simple du droit et surtout de vos droits.

Nous combattons chaque jour les irrégularités, les injustices dans l'optique de votre bien être au travail et du respect du Code du Travail !

CHSCT : la ténacité a payé !

Voici quelques exemples :

Les portes P2 disparaissent dans les nouvelles agences et seront, enfin, inaccessibles dans les autres.

Divers travaux obtenus : mise en place d'un éclairage adéquat, des rénovations, un accès handicapé réparé ...

Les Conseillers Spécialistes Immobiliers seront renforcés en 2016 !

Vos élus Cfdt en DR Ouest

12 réunions CE, 11 réunions de DP et 4 réunions de CHSCT dans chaque groupe (hors réunions exceptionnelles), 12 commissions.

Des collaborateurs soutenus individuellement face à la direction avec, à la clef, de beaux succès. **En voici quelques exemples** :

- recalcul d'une garantie de commission erronée et paiement du différentiel,
- régularisation d'une prime collective injustement non perçue,
- recalcul des Indemnités Compensatrices Temporaires de Transports des « ex Banque De Bretagne » : notre fil rouge se termine ! C'est fini et **30 000 euros** environ ont été débloqués afin de rétablir ces collaborateurs dans leurs droits,
- formalisation de la récupération des frais déplacement des formations PPC pour les collaborateurs les plus éloignés.

Et bien d'autres histoires qui se finissent bien …

Et oui ! Nous ne lâchons rien ! N'hésitez pas à solliciter vos élus Cfdt !

LE THEME DU TRIMESTRE : On en parle beaucoup ...

Les INCITATIONS COMMERCIALES : une réforme qui fâche !

BNP Paribas s'est appuyée sur **une évolution de la législation** pour faire évoluer votre mode de rémunération variable !

Elle aurait pu faire le choix, comme d'autres établissements l'ont fait, d'intégrer une partie de votre variable dans votre salaire fixe. **Que nenni** !!!

Chez BNP Paribas : **pourquoi faire simple quand on peut faire compliqué** !!!

Le dossier a été présenté au niveau national et il n'était nullement question de négociation. Et pourtant, vos élus Cfdt ont réussi à faire acter quelques évolutions visant à protéger votre pouvoir d'achat :

- un suivi paritaire en CCE : 1er point en 2016 et bilan complet en 2017,
- 3 points de passage en CE régional à chaque quadrimestre,
- Possibilité de ré-examen auprès du RGRH ou GI en cas de désaccord sur la part attribuée par appréciation de votre manager (possibilité d'être accompagné ou non par vos Délégués du Personnel Cfdt),
- Possibilité de recours auprès du RGRH ou GI, via le CE régional, pour les « sur-performers », en cas de désaccord sur l'intégration du dépassement du montant de la référence métier dans leur fixe,
- Le seuil de déclenchement de la référence métier BDDF pris en compte dans le calcul des IC passe de 50% à 30% pour la 1ère année,
- En cas de mobilité : le 1er quadrimestre est versé à 100% sans tenir compte des objectifs et, pour le 2ème quadrimestre, les objectifs et ambitions seront adaptés en fonction de la maturité dans le poste,
- Aménagement d'une période transitoire : le 1er quadrimestre 2016 sera un exercice pédagogique. Une prime sera versée à tous sur la base des commissions perçues sur les 12 ou 24 derniers mois.

Cela vous inquiète, nous aussi ! Les langues doivent se délier ! Vous devez remonter vos objections, vos cas individuels. Ne gardez pas cela pour vous, c'est générateur de stress, de mal-être et donc de Risques Psychosociaux.

C'est ensemble, en nombre, que nous pourrons défendre vos intérêts !